

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :

(A n'utiliser que pour les
commandes de reproduction).

2 498 790

A1

**DEMANDE
DE BREVET D'INVENTION**

(21)

N° 81 01507

(54) Support d'informations, notamment pour appareil téléphonique à clavier.

(51) Classification internationale (Int. Cl.³). G 09 F 7/12; H 04 M 1/02.

(22) Date de dépôt..... 27 janvier 1981.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée :

(41) Date de la mise à la disposition du
public de la demande B.O.P.I. — « Listes » n° 30 du 30-7-1982.

(71) Déposant : SOCIETE ANONYME DE TELECOMMUNICATIONS, résidant en France.

(72) Invention de : Alain Maurice Huger.

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire : Robert Bloch, conseils en brevets d'invention,
39, av. de Friedland, 75008 Paris.

La présente invention a pour objet un support d'informations pour appareil pourvu d'éléments de commande et de contrôle.

Lorsque des éléments de commande, par exemple les touches d'un clavier, sont destinés à remplir des fonctions supplémentaires qui ne leur sont usuellement pas attribuées, il est avantageux que l'utilisateur puisse avoir sous les yeux, à proximité du clavier, une synthèse claire et précise des informations qui lui sont nécessaires pour mettre en œuvre les fonctions supplémentaires du clavier.

L'invention vise donc à fournir à l'utilisateur ces informations de telle sorte que, même si les touches du clavier sont nombreuses et proches les unes des autres, il puisse, sans effort et sans risque d'erreur, utiliser les fonctions supplémentaires de ces touches.

A cet effet, la présente invention concerne un support d'informations pour appareil pourvu d'éléments de commande et de contrôle, caractérisé par le fait qu'il comporte des moyens agencés pour coopérer avec les dits éléments de l'appareil, et associer ces éléments respectivement à des zones déterminées du support.

De façon préférée, l'invention concerne un support d'informations destiné à un clavier à touches.

Dans ce cas, il comprend une série de fenêtres destinées à être associées aux touches du clavier.

Le support peut être fixé, par exemple, par collage, auquel cas il est pourvu d'une face adhésive, ou par introduction de languettes dans des fentes prévues à cet effet dans le clavier.

Le support peut comporter plusieurs zones de couleurs différentes, chaque zone comprenant un certain nombre de fenêtres correspondant à des touches remplies les fonctions indiquées dans cette même zone.

En outre, le support peut, soit contenir des informations, soit être vierge et pouvoir ainsi être rempli par l'utilisateur.

De façon avantageuse, le support peut aussi être

pourvu de lignes, traversant certaines des fenêtres pré-vues pour les touches, séparant ainsi les dites zones en sous-zones où sont indiqués, ou à indiquer, plusieurs fonctionnements supplémentaires distincts de la ou des touches 5 correspondant à ces fenêtres.

Enfin, le support selon l'invention se prête particulièrement bien à son utilisation sur un poste téléphonique à clavier et peut être utilisé comme aide-mémoire lorsque le système téléphonique auquel l'appareil est raccordé fournit des services intérieurs, comme la mise en garde, le transfert de communications, la reprise, le renvoi d'appels, etc., commandables par les touches usuelles. 10

Le support présente l'avantage de fournir simultanément à l'utilisateur les indications portées par les touches du clavier pour l'utilisation normale, telles que, par exemple, des chiffres, ainsi que les indications auxiliaires portant sur les services proposés par le réseau intérieur auquel il est connecté. C'est donc, dans ce cas, le dernier maillon d'une chaîne d'éléments permettant d'offrir un certain nombre de services dans le cadre d'un réseau intérieur 15 de télécommunications. Cette chaîne, sans ce support, n'a pas l'efficacité recherchée, car c'est ce support qui permet l'utilisation directe et immédiate, avec sécurité et facilité, des services offerts par cette chaîne. 20

25 L'invention sera bien comprise à la lecture de la description suivante d'une forme de réalisation préférée, en référence aux dessins annexés, sur lesquels :

- la figure 1 représente une vue de dessus du support d'informations ;

30 - la figure 2 représente une vue en coupe du support d'informations de la figure 1, et

- la figure 3 représente une vue de dessus du clavier téléphonique sur lequel le support d'informations des figures 1 et 2 doit être adapté.

35 Le support d'informations 1, représenté sur les dessins, approximativement rectangulaire, est constitué d'une feuille plastifiée 2 dont l'une des faces 3 est recouverte

d'un adhésif et collée, par cet adhésif, à une feuille cartonnée rigide 4 de mêmes formes et de mêmes dimensions. Bien entendu, tous autres matériaux conviendraient également.

5 Le support 1 comporte en outre douze secteurs pré-découpés 6, de forme oblongue, et répartis de manière que ces prédécoupages coïncident avec les contours des douze touches 17 du clavier téléphonique de la fig.3. Ces douze secteurs pré-découpés 6 sont répartis en quatre rangées 10 horizontales de trois secteurs, ces secteurs étant à égale distance les uns des autres dans le sens horizontal comme dans le sens vertical.

15 De plus, la feuille plastifiée 2 comporte, sur sa face non adhésive 5, quatre zones 7,8,9,10, chacune étant constituée d'une bande horizontale contenant une rangée de trois secteurs pré-découpés. Ces quatre zones 7,8,9,10 se différencient par leurs couleurs respectives.

20 D'autre part, deux de ces zones, à savoir la zone 7 et la zone 9, comprennent chacune un trait blanc horizontal 11 et 12, respectivement, placé de telle manière que les prédécoupages 6 situés dans ces zones 7 et 9 chevauchent ces traits blancs 11 et 12 en leur milieu. Plusieurs traits de division pourraient également être prévus. Les zones 7 et 9 sont respectivement séparées en deux demi-zones, respectivement 7a,7b et 9a,9b, chacune de ces demi-zones étant ainsi affectée à trois demi-secteurs pré-découpés 6.

25 En outre, le support d'informations 1 comporte des informations concernant les différentes touches du clavier de la fig.3, chaque information étant rapportée, soit dans une et une seule des zones 8,10, soit dans une et une seule des demi-zones 7a,7b, 9a,9b.

30 Enfin, le support d'informations 1 comporte quatre encoches 13,14,15,16, réparties deux à deux, respectivement sur le côté gauche et le côté droit du support 1.

35 L'utilisation du support d'informations est la suivante.

On découpe et on enlève tout d'abord chacun des douze secteurs pré découpés 6, de manière à obtenir douze fenêtres 6' de forme oblongue, réparties de façon à coïncider avec les douze touches 17 du clavier téléphonique de la

5 figure 3. Ensuite, l'utilisateur peut coller le support 1 sur le poste téléphonique, ou le fixer par d'autres moyens.

Si le support d'informations 1 est destiné à être collé, l'utilisateur sépare la feuille plastifiée 2, munie de son adhésif sur sa face 3, de la feuille rigide 4. Il 10 positionne ensuite la feuille plastifiée 2 sur l'appareil téléphonique de façon que les fenêtres 6' coopèrent avec les parois latérales des touches 17 du clavier par emboîtement. La feuille 2 sera collée à l'appareil lorsqu'elle sera appliquée sur celui-ci.

15 Par contre, si le support d'informations 1 ne doit pas être collé, tout en étant cependant maintenu en place de façon relativement rigide, l'utilisateur plie le support 1 sur chacun des deux côtés, entre les encoches respectives 13,14 et 15,16, de façon à obtenir deux languettes qu'il introduit dans des fentes prévues à cet effet dans l'appareil, les fenêtres 6' coïncidant avec les touches 17 20 du clavier de l'appareil. Cette solution est avantageuse dans la mesure où le support 1 peut être retiré sans difficulté à tout moment, dans le cas où, par exemple, on souhaiterait le remplacer.

25 Lorsque le support 1 est ainsi positionné sur le clavier, les informations rapportées sur le support sont associées de manière claire et précise aux touches 17 correspondantes, au moyen des zones de couleurs 7,8,9,10, et éventuellement des traits de séparation 11 et 12 qui, eux, 30 permettent d'associer à une même touche deux informations distinctes, l'une étant située dans la première demi-zone 7a ou 9a, et l'autre dans la seconde demi-zone 7b ou 9b. De plus, les informations situées sur les touches 17, en 35 l'occurrence des chiffres, restent visibles.

REVENDICATIONS

1. Support d'informations pour appareil pourvu d'éléments de commande et de contrôle, caractérisé par le fait qu'il comporte des moyens agencés pour coopérer avec les dits éléments de l'appareil, et associer ces éléments respectivement à des zones déterminées du support.
5
2. Support selon la revendication 1, caractérisé par le fait que les dits moyens de coopération et d'association sont des fenêtres ménagées dans le support.
3. Support selon la revendication 2, caractérisé par 10 le fait que lesdites fenêtres sont oblongues pour s'emboîter sur les touches d'un appareil téléphonique à clavier.
4. Support selon l'une des revendications 1 à 3, caractérisé par le fait que les dites zones déterminées du support ont des couleurs différentes.
- 15 5. Support selon l'une des revendications 1 à 4, caractérisé par le fait qu'au moins une des dites zones déterminées du support est divisée en plusieurs sous-zones par au moins un trait.
- 20 6. Support selon l'une des revendications 1 à 5, caractérisé par le fait qu'il comporte des languettes de mise en place.
7. Support selon l'une des revendications 1 à 6, caractérisé par le fait qu'il est autocollant.

1/1

FIG.1

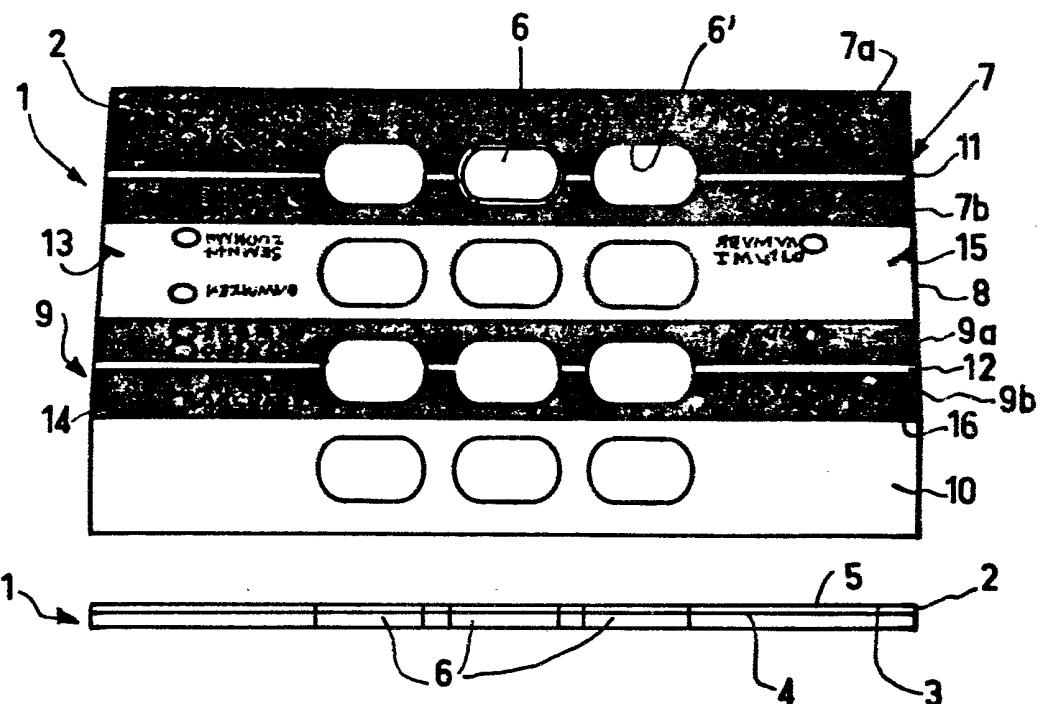


FIG.2

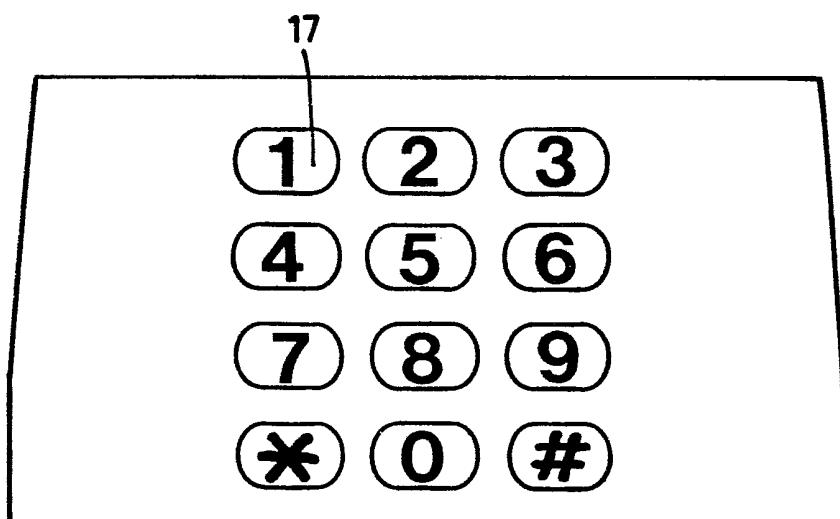


FIG.3